

COMPTE RENDU REUNION EAU LIBRE NATATION ESTIVALE

7 février 2013

BLOIS

MAISON DES SPORTS

Présents : Jacques TISSOT (18) Patrick GIMONET (18), Cindy GAGNADOUX (45), Laurence BETHOUL (45), Nicolas VETOIS (45), Aurélien MEROUZE (CTD 41 comité du Loir et Cher), Sylvie Le NOACH- BOZON (CTR), Dominique LEFEBURE (28), Bernard TANCHOUX (36), Yvon GAUTHIER (37)

Jacques TISSOT souhaite que la saison estivale 2013 s'articule, comme la saison précédente, sur une Coupe du Centre avec une étape par département et un championnat régional organisé sur l'une d'elles.

Il souhaite également que les départements réfléchissent sur la possibilité de proposer une deuxième étape soit cette année soit lors des prochaines saisons afin d'étoffer la Coupe du Centre.

D'autre part, comme la saison passée, il est proposé que chaque département organise une épreuve de 500m qui servira de support au "Pass'competition" Eau Libre.

Sylvie Le Noach- Bozon signale une formation ENF 3 le 15 mai 2013. (formation nat courses + eau libre)

Actuellement sont référents eau libre : Jacques Tissot et Patrick Gimonet du 18, Sylvie Le Noach-Bozon et Patrick Gastou du 37

Pour la saison 2012/2013 il sera peut être difficile de déplacer un référent sur chaque étape mais cela devrait être réalisable pour la prochaine saison 2013/14

*Il est proposé de définir les dates des étapes de la Coupe régionale d'Eau Libre et celle du championnat régional.

*Chaque étape sera dans la mesure du possible supervisée par un officiel A. Pour cela une formation sera proposée avant le début de la saison estivale (demande de Montargis)

*La commission régionale "juges et arbitres" doit envisager l'intégration au sein de celle ci des officiels eau libre.

Planning des étapes de la Coupe du Centre

Dpt	Date	Lieu	Epreuve	Pass'comp	Contacts
45	1 juin 2013	CEPOY	1500/5000	500	Cindy GAGNADOUX
18	23 juin 2013	BOURGES Val d'Auron	2500	500	Jacques TISSOT
41	7 juillet 2013	VILLIERS	2500	500	W. GRUEL
36	7 septembre 2013	CHAILLAC	2500	500	S.CLUZELB.TANCHOUX
37	14 septembre 2013	JOUE	2500	500	Y. GAUTHIER - JL BERAUDY
28	Pas d'organisation en 2013				D. LEFEBURE

Pour les étapes supplémentaires

le **CD 41** étudie la possibilité d'organiser une deuxième étape fin Août sur Villiers ou St Laurent

Pour le 36 pas d'étape supplémentaire envisagée en raison du coût d'une organisation .

Pour le 45, il est envisagé de se rapprocher la saison prochaine de la commune de Cerdon en vue d'une organisation sur l'étang du Puits. Cet étang est limitrophe avec le Cher sur la commune d'Argent sur Sauldre, aussi une co-organisation est envisageable .

Pour le 18, la ville de Vierzon souhaite qu'une étape soit organisée (de préférence fin septembre lors de la fête des associations) sur la partie aménagée du Canal qui est animée chaque été avec des activités nautiques. Le Vierzon natation proposera la date du 15 septembre (dernier jour de la saison)

GESTION des résultats

Il est important que l'ensemble des résultats de chaque étape soient gérés de façon identique afin de faciliter le traitement des classements des nageurs et des clubs .

Patrick Gimonet demande que toutes les étapes soient traités avec le module "eau libre " d'Extranat Poket en mode local, ce qui évitera au moins les erreurs de noms en utilisant la base de licences FFN et facilitera la remontée des résultats au Comité régional et à la fédération, avec les exportations standards, comme en natation course.

Il propose une demi journée de formation avec le module Eau libre sur Montargis ou Orléans pour familiariser les organisateurs d'étapes. Il se rapprochera d'Olivier DUPAS afin de voir si des améliorations sont en cours sur ce logiciel.

- Pour cette saison sportive, Cindy GAGNADOUX continuera la gestion des résultats des étapes.
- A l'issue de chaque étape, les résultats dames et messieurs lui seront transmis le plus rapidement possible aux formats FFNex et CSV par mail à cindy.gagnadoux@gmail.com, éventuellement complétés des tableaux de classements spécifiques de chaque organisation.
- Les résultats provisoires seront consultables sur le site régional
- Les résultats de chaque étape seront transmis au Comité régional qui les transfèrera à la FFN

-Cindy Gagnadoux: cindy.gagnadoux@gmail.com 06.62.51.13.69

CHAMPIONNAT REGIONAL

Pour 2013, **l'étape 2 de BOURGES sur l'épreuve du 2500m en sera le support.**

*Un classement Dames et Messieurs sur 4 catégories sera effectué :

Benjamins (2000- 2001), Minimes (98-99) Cadets (96-97), Juniors et après (95 et avant),

*Les 3 premiers de chaque catégorie dames et messieurs seront récompensés par **une médaille**

*Le Comité régional fournira les 24 médailles

*L'organisateur pourra offrir des lots

*Les résultats seront transmis au plus vite à Cindy GAGNADOUX

CIRCUIT ETAPES REGIONALES

-Chaque organisateur devra se conformer au règlement de la natation en eau libre

LE REGLEMENT COUPE REGIONALE

Tous les nageurs et nageuses de toutes les catégories (exceptée Avenirs Poussins) sont autorisés à concourir sur la Coupe du Centre

1- Le barème de points défini pour chaque distance sera celui de la Coupe de France Eau libre (**voir barème sur l'Annuel Régléments 2012/2013**)

2- L'étape Coupe de France de CEPOY du 1 juin 2013 sur 1500 ou 5000m sera également le support de l'étape 1 de la Coupe régionale. Les nageurs auront le choix entre l'une de ces 2 épreuves. **Un classement régional en dames et messieurs sera effectué** par extraction des nageurs de la région sur le classement effectué "coupe de France" (le premier nageur régional classé sur l'épreuve CF sera reclassé 1^{er} sur l'étape régionale et marquera les points acquis pour sa 1^{ère} place et ainsi de suite)

3- Chaque nageur cumulera les points acquis à fur et à mesure des compétitions.

4- Pour être classé le nageur devra avoir participé obligatoirement à la moitié des épreuves de la Coupe du Centre + 1 (3 sur 4, 3 sur 5, 4 sur 6)

5- Le classement provisoire (TC) sera consultable sur le site régional après chaque étape

6- Les trois premières Dames et les trois premiers Messieurs seront récompensés lors de **l'Assemblée Générale 2013**

7- Chaque département organisateur recevra une aide régionale de 150€ par organisation

8- **Récompenses** : Laissées à l'initiative de l'organisation il est souhaitable que des lots récompensent les participants

9- INFORMATION :

*Chaque organisateur transmettra **au plus vite** la maquette de l'étape pour diffusion sur le site régional

*Le comité régional diffusera les plaquettes aux comités et clubs régionaux voisins

***A chaque étape il est recommandé d'informer les nageurs (et le public) du classement provisoire et des étapes suivantes.**

***Lors de la première étape de CEPOY Montargis il est souhaitable que les organisateurs fassent une présentation de la Coupe du Centre et de son calendrier**

LE REGLEMENT DU CLASSEMENT REGIONAL DES CLUBS

1- **Pour être classé**, le club devra **obligatoirement** avoir comptabilisé un minimum de **8 nageurs classés** sur l'ensemble des épreuves de la Coupe du Centre Eau Libre

2- Seuls les points acquis par les nageurs sur les étapes régionales (hors promo), seront pris en compte.

3- Le classement provisoire sera consultable sur le site régional à fur et à mesure de l'enregistrement des résultats.

4- **Les 3 premiers Clubs** seront récompensés lors de l'Assemblée Générale 2013.

NATATION ESTIVALE

Département Indre et Loire 37 :

Opération NGN sera reconduite à l'été 2013.

Savoir Nager en attente des informations FFN

Département du Cher 18

Pas de mise en place de NGN

"Savoir Nager" pas de positionnement actuel des clubs du Cher

Département de l'Indre 36 :

Le Conseil Général et les communes accordent pour 2013 leur soutien à NGN qui est reconduit en juillet et août sur 11 sites (nouveau site : Poulligny Notre dame)

Département Loir et Cher 41 :

NGN: pas de démarrage cette année

Réaffiliation du Club de OUCQUES en natation estivale (partenariat avec le club de Vendôme) et participation à la coupe de France en Pays de la Loire

Département Eure et Loir 28 : Savoir Nager organisé à la piscine de Chartres par la municipalité avec le soutien du Club Chartres Métropole Natation.

Département Loiret 45 : Savoir nager doit être reconduit à Montargis et Fleury. Un autre club serait susceptible de mettre en place cette animation fédérale.

Il sera demandé à chaque département de fournir au comité régional le bilan des activités estivales ainsi que le nombre de journées stagiaires. Bernard Tanchoux demande ou en est la convention entre la Région Centre et le Comité régional pour le versement de l'aide accordée au comité du Centre dans le cadre du développement des activités estivales. L'aide allouée aux départements par le comité du Centre est stationnaire depuis plusieurs années à 25€/journée site et demanderait à être réévaluée vu les coûts d'organisation.

Fin de réunion à 22h30

Le président de la commission estivale

Jacques TISSOT